

Bruxelles, le 31 janvier 2025
(OR. en)

16938/24
COR 2
PV CONS 68
JAI 1880
COMIX 515

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Justice et affaires intérieures)
12 et 13 décembre 2024

À la page 2 du document ST 16938/24 INIT, le point suivant est libellé comme suit:

Justice et affaires intérieures

1. **Règlement sur les informations préalables sur les passagers:**  16520/24
action répressive PE-CONS 69/24
Adoption de l'acte législatif IXIM

Le Conseil a approuvé la position du Parlement européen en première lecture et l'acte proposé a été adopté, conformément à l'article 294, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (base juridique: article 82, paragraphe 1, point d), et article 87, paragraphe 2, point a), du TFUE). Conformément aux protocoles pertinents annexés aux traités, le Danemark n'a pas pris part au vote.